

**DELIBERATION (2024 - 37)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Finances : Budget principal : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 5 décembre 2024

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Marie-Aimée GUILMAN.

Absents excusés : MM. Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY.

Absents : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

Secrétaire de séance : MME Gisèle TESTARD.

- Vu l'article L1612-1 du CGCT, le budget 2025 n'étant pas voté au 1^{er} janvier :

Monsieur le Maire demande, qu'afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2024, il lui soit donné l'autorisation d'engager des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2024, soit 19 270 €, répartis comme suit :

Compte	Crédits ouverts
D 165 – Dépôt et caution	400 €
D 203 - 142 frais d'étude – Assistance à maîtrise d'ouvrage aménagement zone de Pato	1 750 €
D – 2188 - 131 matériel mairie : tables, chaises, chariot Maison de la Culture et de la Convivialité	2 000 €
D – 2188 - 173 rénovation éclairage Maison de la Culture et de la Convivialité	4 320 €
2186 – 162 achat chevreaux	500 €
D 231 – 112 travaux de sécurisation de l'accès à la Cas' et du Point d'Apport Collectif	3 300 €
D 231 – 170 travaux divers voiries : accès lotissement Péra, rue des caves, rue de la gousse, rue sous le Puy	7 000 €

Ces ouvertures de crédits seront reprises aux Budget principal 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- autorisent Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2024, soit 19 270 €, afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2025, selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus

Affiché le 10 décembre 2024

Au registre sont les signatures

En Mairie de La Roche-Noire, le 10 décembre 2024

Le Maire, Pascal BRUHAT.